

Zurich/Lucerne/Berne, février 2026

## Pas d'argent pour la destruction de l'environnement

« Initiative pour une place financière suisse durable et tournée vers l'avenir » –  
Voici de quoi il s'agit !

**L'initiative exige que tous les acteurs du marché financier suisse (banques, assurances, gestionnaires de fortune, caisses de pension, etc.) investissent et placent leur argent à l'étranger de manière à soutenir les objectifs internationaux en matière de climat et de biodiversité.**

La place financière suisse est très importante à l'échelle mondiale : un quart de la fortune mondiale totale est gérée en Suisse. Dans le même temps, le secteur financier suisse génère environ 14 à 18 fois plus d'émissions de gaz à effet de serre que la Suisse elle-même<sup>1</sup> – car les banques et les assurances suisses financent des activités nuisibles à l'environnement à l'étranger. L'objectif est de créer une place financière suisse qui n'aggrave pas la crise climatique, mais contribue à une économie mondiale écologiquement durable.

À cette fin, l'initiative impose une seule restriction : les acteurs du marché financier suisse ne sont pas autorisés à fournir de nouveaux services de financement et d'assurance pour l'exploitation et la promotion des ressources énergétiques fossiles. Les services existants doivent être progressivement supprimés au moyen de plans de transition.

**La coalition « Chrétien.ne.s pour la protection du climat » soutient l'initiative.**

### 1. Parce que l'initiative exige une action équitable et écologique

Les institutions financières suisses (banques, assurances, gestionnaires de fortune, caisses de pension, etc.) financent des projets nuisibles à l'environnement à l'étranger, tels que la déforestation des forêts tropicales et l'exploitation du charbon. Cela entraîne des émissions mondiales élevées de CO<sub>2</sub> et une perte massive de biodiversité. La coalition s'engage pour que chaque acteur économique respecte la dignité de tous les êtres humains et de la création. Dans l'encyclique *Laudato Si'* (2015), le pape François met l'accent sur « l'écologie intégrale ». Cela signifie que l'environnement, la société et la spiritualité sont indissociables. Une politique financière qui nuit à la Terre est contraire à ce principe. Dans *Laudate Deum*

---

<sup>1</sup> Source : Felix Wenger et Marco Ziegler (2022) : La Suisse, un pays climatiquement sensible. McKinsey&Company. URL : <https://www.mckinsey.com/ch/our-insights/klimastandort-schweiz> (consulté le 12 janvier 2026).

(2023), le pape François montre également que la crise climatique est une question de droits humains et de dignité humaine.

Le soutien financier à des projets qui continuent de miser sur les énergies fossiles met en péril ces principes. Celles et ceux qui ont le moins contribué au changement climatique (par exemple les populations autochtones) en supportent le plus lourd fardeau. Une politique financière équitable peut contribuer à long terme à remédier à cette inégalité.

## **2. Car le secteur financier dispose d'un pouvoir d'influence considérable.**

Les « Chrétien.ne.s pour la protection du climat » exigent également des banques et des compagnies d'assurance qu'elles agissent de manière responsable : nous, pays et acteurs riches, avons une responsabilité envers les pays et les régions plus pauvres. Le secteur financier dispose d'un pouvoir d'influence considérable : en orientant le capital de manière ciblée, il peut accélérer la transition vers les énergies renouvelables. Si l'initiative est acceptée, les acteurs financiers devront à l'avenir établir des plans de transaction et d'investissement (« plans de transition ») qui seront examinés publiquement. En cas de plans de transition insuffisants, les acteurs financiers peuvent être sanctionnés.

## **3. Parce que la mise en œuvre de l'initiative privilégie les objectifs climatiques à long terme au détriment des profits à court terme**

L'objectif de notre politique économique et financière doit être le bien commun et la préservation de la Création, et non pas uniquement la réussite financière. Les investissements dans les énergies fossiles ont des effets dévastateurs à long terme. Ils se manifestent par des phénomènes météorologiques extrêmes, des migrations climatiques et l'éclatement de conflits régionaux et mondiaux.

**La coalition « Chrétien.ne.s pour la protection du climat » appelle toutes les paroisses, administrations ecclésiastiques et communautés religieuses à examiner leurs placements financiers afin de les aligner sur les critères de durabilité<sup>2</sup> ou à transférer progressivement leurs investissements vers des placements financiers durables.**

**La coalition « Chrétien.ne.s pour la protection du climat » soutient la collecte de signatures et recommande d'accepter l'initiative.**

*La coalition « Chrétien.ne.s pour la protection du climat » est soutenue entre autres par les organisations AKU (Arbeitsgemeinschaft Klima, Energie und Umwelt), Action de Carême, Grüner Fisch, EPER, œco Eglises pour l'environnement, StoppPauvreté, femmes protestantes et Frauenbund Schweiz. <https://chretiennespourelaprotectionduclimat.ch/>*

---

<sup>2</sup> WWF Suisse (2026) : Finance durable – Promouvoir les flux financiers durables. URL : <https://www.wwf.ch/fr/nos-objectifs/finance-durable-promouvoir-les-flux-financiers-durables> (consulté le 12.1.2026).